

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 31 mai 2021
N° CP-2021-6-14-6

14^{ème} **Commission**
Commission Agglomération de Mulhouse

Service instructeur
Service tourisme et montagne

Service consulté

POLITIQUE DU TOURISME - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION JOURNÉES D'OCTOBRE POUR L'EVENEMENT FOLIE'FLORE 2021

Résumé : Le présent rapport propose d'attribuer une subvention de 20 000 € à l'association Journées d'Octobre, pour l'évènement Folie'Flore 2021.

1. Présentation de la manifestation

L'association Journées d'Octobre organise chaque année la manifestation Les Journées d'Octobre au Parc des Expositions de Mulhouse. Depuis 2001 se tient, dans ce cadre, un spectacle floral intitulé Folie'Flore, intégrant des éléments liés aux fleurs, au son, à la lumière et à l'eau.

Il s'agit là d'un des plus grands événements thématiques de l'Est de la France qui, en 2019, a attiré 152 000 visiteurs de toute l'Alsace mais également des régions limitrophes et d'Outre-Rhin et a ainsi battu son record de fréquentation.

Ce sont 10 000 m² de jardins éphémères qui sont à découvrir autour de la thématique annuelle, puisque, chaque année, un thème et des partenariats différents sont exploités. L'édition 2019 a mis à l'honneur les fruits et légumes.

En 2020, pour sa 20^{ème} édition, Folie'Flore a valorisé les jardins paysagés à travers trois espaces : le jardin d'Alsace en lévitation sur l'eau, le jardin aquatique et le jardin de feu. Par contre, du fait de la crise sanitaire, le bilan de fréquentation fait état d'une baisse de l'ordre de 46 %, avec 83 000 visiteurs environ en douze jours.

L'édition 2021 se construira en tenant compte de l'évolution de la crise sanitaire. Les stars seront les fleurs coupées ; l'objectif étant de valoriser le savoir-faire des meilleurs artisans fleuristes de la région aux côtés de meilleurs ouvriers de France.

Chaque année, le Département du Haut-Rhin organisait un stand lors des Folie'Flore. L'année passée, celui-ci était consacré à l'avènement de la Collectivité européenne d'Alsace. Différentes animations étaient proposées, notamment un jeu concours sur la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et un bar des vergers avec dégustation de jus des vergers du Haut-Rhin. Cela a représenté une participation du Département de 23 000 € versée au Parc des Expositions qui assure la maîtrise d'œuvre de l'espace. Pour 2021, la participation de la CeA n'est pas encore déterminée.

2. La demande de subvention

Pour 2021, l'association sollicite une aide financière de 20 000 €, au titre du soutien aux actions et animations touristiques, comme les années passées. Ce montant est inscrit au budget de la CeA 2021.

40 000 € sont demandés à la Région Grand Est.

Le Département du Haut-Rhin soutenait financièrement l'évènement Folie'Flore depuis sa création en 2001.

Le budget prévisionnel pour 2021, joint en annexe, s'élève à 616 000 €. Le budget en 2020 était de 632 300 €.

Les recettes prévisionnelles sont diminuées, notamment celles liées à la billetterie, passant de 320 000 € à 184 000 €, pour anticiper une baisse éventuelle des visiteurs due aux restrictions sanitaires.

Les charges baissent également du fait de coûts d'aménagement des espaces et d'organisation moindres cette année.

Mais pour arriver à un budget équilibré, les fonds propres de l'association sont sollicités à hauteur de 158 000 €, au lieu de 59 300 € en 2020.

Cette proposition a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Territoriale de l'Agglomération de Mulhouse, lors de sa réunion du 12 mai 2021.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer une subvention de 20 000 € à l'association Journées d'Octobre, pour l'évènement Folie'Flore 2021 ; elle sera versée en une seule fois sur présentation du bilan moral et financier de la manifestation ;
- De prélever les crédits correspondants sur les imputations suivantes : n° opération : P0590001 - chapitre : 65 - nature : 65748 - fonction : 633.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY